

Réunion ordinaire du 10 octobre 1984

Le dix octobre mil neuf cent quatre vingt-quatre à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. Thivaud, maire.

Date de convocation : 5 octobre 1984.
Présents : M. Thivaud, Gouet, Joseph, Viollet, Borderon, Collary, Bourreau, Darnault, Phelipeau,

Gouriveau, Maigre.
absents: nient.

Secrétaire: c. b. et lary Francis.

- P.O.S. de la commune de Charras.

Mr. le Maire donne lecture de la lettre de Madame le Maire de Charras informant la commune de Combrès de la création d'un P.O.S. à Charras. Le conseil municipal décide de demander communication du P.O.S pour information.

- Visite de M. le Préfet à Villebois Lavalette.

M. le Maire donne lecture d'une lettre de M. le Préfet invitant les maires des communes du canton à une réunion où ils pourront exposer les problèmes de leur commune respective.

Le conseil municipal propose à M. le Maire d'exposer les points suivants.

① Suite contre l'incendie:

Plusieurs possibilités sont envisagées: pose de bouches d'incendie. réserves d'eau dans les hameaux de la commune. proposition par M. Gouriveau d'étudier aussi la possibilité d'installer chez chaque habitant des hameaux concernés une lance à incendie qui pourrait se brancher directement sur le compteur d'eau.

② Mise à l'étude de la création d'une salle polyvalente

③ travaux de drainage et d'assainissement dans le Bourg, en particulier accentuation de la pente du fossé d'évacuation des eaux usées devant l'ancienne école.

- Syndicat de voirie de Montbron La Rochefoucauld
Communication par Madame Maigre du compte administratif 1983 et du Budget supplémentaire 1984 du Syndicat.

- Fixation du droit de licence sur les débits de boisson:

Le conseil municipal décide de fixer ce droit au

taux minimum de 125 F. Toutefois, il souhaite que soit demandé au Service des Impôts compétent l'incidence de la fiscalité de ce droit sur l'augmentation des taxes à payer par le propriétaire du débit de boissons.

Cotisations IRCANTEC.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, décide le versement à l'IRCANTEC des cotisations patronales rétroactives pour la validation des services accomplis de 1946 à 1973 par Madame Gouedo Yda, ancienne secrétaire de mairie. Ces cotisations se montent à 598,97 F.

Panneaux de signalisation.

Les Panneaux - les Chalards Bas - Choz Toubert. Les Bernouilles sont illisibles. Ils seront soit réparés, soit les Conseillers eux-mêmes, soit changés, après avoir pris conseil de M. Guégan, délégué des Services de l'équipement.

Bûcher à céréales.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal décide à l'unanimité de vendre le bûcher à céréales à M. Borderon pour la somme de six cents francs.

Gabarrot devant la mairie.

M. Clarry Francis se propose pour étudier la solidité de cette construction et le cas échéant, la possibilité de la réparer.

Création de deux commissions.

M. Gouriveau demande la création, d'une part, d'une commission des finances, d'autre part, d'une commission d'étude du projet de Salle Polyvalente proposé par M. Dernault. Cette proposition est soumise au vote du conseil municipal. Après en avoir délibéré, le conseil municipal vote à l'unanimité la création de ces 2 commissions.

Désignation des membres des commissions:
Commission des finances:

Président: M. Chivaud, maire. Vice-Président: M. Fourveau. Autres membres: M. Gouedo Dénissac, 1er adjoint, M. Borderon Raymond, M. Darnault Pierre.

Commission d'étude technique du projet de salle Polyvalente.

Président: M. Chivaud Guy, maire. Vice-Président: M. Darnault Pierre, élus. Membres: M. Collary Francis M. Bourreau Bernard.

- Budget: utilisation des fonds libres.

Sur demande de M. le percepteur de Villebois-Lavalette, le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, autorise l'ouverture de crédits supplémentaires aux chapitres ci-après (par prélevement sur les fonds libres): compte 232 = 4209, 71F.
compte 831 = 3769, 16F.

- Titularisation du cantonnier

Sur la demande du Conseil Municipal
M. le Maire décide de faire une enquête sur
le travail de M. Renon, OEV P, avant de le
titualriser.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits.
Ont signé les membres présents.

~~Fourveau~~
~~Darnault~~

~~Chivaud~~

~~Collary~~

Nielle

~~Darnault~~

P. L.

Leysse /